

PROTOCOLE SANITAIRE MUSIDANSE

Applicable à la rentrée de septembre 2020- Modifié en Janvier 2021

PREAMBULE

Afin d'assurer la sécurité de tous , Musidanse met en place des règles sanitaires en fonction des directives gouvernementales .

Toute personne, élève , parent , accompagnateur , présentant personnellement ou ayant été en contact avec des personnes présentant des symptômes de la COVID 19 s'engage à ne pas se présenter dans les locaux de Musidanse .

En cas de symptômes chez un élève, un masque lui sera fourni et le professeur contactera les parents afin que l'enfant soit récupéré rapidement .

L' APPLICATION DES GESTES BARRIERES

Les gestes barrières doivent être appliqués partout et par tout le monde



La désinfection des mains est obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment .

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'entrée de la salle.

LA DISTANCIATION PHYSIQUE et LE PORT DU MASQUE

Le port du masque de protection est obligatoire pour les personnes de plus de 6 ans lors des déplacements et lorsque la distanciation de 2 mètres n'est pas possible. Il appartient à chacun de se fournir en masques . Ceux-ci doivent répondre à des normes de protection validées : masque respiratoire de protection individuelle jetable de type masque chirurgical , masque de type FFP1 ou FFP2.

La distanciation d'au moins 2 mètres est respectée dans les cours à l'aide de marquage au sol , le port du masque n'est pas obligatoire durant l'activité physique .

Le professeur doit porter le masque si il n'effectue pas d'effort physique .

LA VENTILATION DES LOCAUX

L'aération des locaux , quand elle est possible, se fera entre chaque cours pour une durée de 10 à 15 minutes et aura lieu avant l'arrivée des élèves ainsi que pendant le nettoyage des locaux . La porte d'accès à la salle pourra restée ouverte pour faciliter le renouvellement de l'air.

LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES LOCAUX

Le nettoyage, la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Une attention particulière est portée par la collectivité et l'association pour le nettoyage , la désinfection du sol et des zones dites « de contact » .

-Un nettoyage et désinfection du sol , des sanitaires et des surfaces de contact sont réalisés au minimum une fois par jour par les agents de la collectivité locale.

-Une désinfection des zones « dites « contact (barres , poignets ...) et du sol est réalisé entre chaque cours par l'association .

Les produits d'entretien seront entreposés dans un local fermé pendant les cours .

VESTIAIRES /SANITAIRES

Les vestiaires sont fermés ainsi que les douches et l'accès aux toilettes limité.

ARRIVEE / DEPART DES ELEVES ET CIRCULATION

Pour éviter une affluence dans les couloirs, les élèves doivent arriver 5 minutes avant le début du cours et attendre que le professeur autorise l'accès à la salle.

Il est indispensable de respecter les horaires .

Les parents déposent et récupèrent leurs enfants à l'extérieur du bâtiment et non plus dans le couloir ou l'escalier afin de limiter le brassage. Seuls les danseurs sont autorisés à entrer dans la salle de cours .

Les déplacements dans le bâtiment se feront en respectant les marquages mis en place, particulièrement dans l'escalier et avec le port du masque .

Une feuille de présence est tenue à jour afin de garder à disposition des autorités sanitaires les coordonnées des élèves en cas de contamination et de les aider à remonter le fil des cas contacts .

TENUE /MATERIEL

Les élèves doivent arriver en tenue et coiffés. Les enfants mettront leur tenue de danse à la garderie avant de venir au cours .

Prévoir un sac fermé pour mettre ses affaires, un sachet pour ranger le masque et des chaussettes propres pour le cours.

Chaque élève de + de 10 ans devra apporter un tapis de sol quand un professeur le demandera.

Les boissons sont gérées individuellement et à ranger dans un sac fermé .

